

ÉCOLE SUPÉRIEURE AFRICAINE DES TECHNOLOGIES
DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministre de la Transition Numérique et de la Digitalisation communique :

Il est ouvert au titre de l'année académique 2025-2026 une session du concours d'entrée à l'École Supérieure Africaine des Technologies de l'Information et de la Communication (ESATIC), en **cycle d'Ingénieur Généraliste en Sciences du Numérique**.

Le nombre de places mises au concours est de **Trent cinq (35)**.

Peut faire acte de candidature, toute personne remplissant les conditions suivantes :

- être régulièrement inscrit au titre de l'année académique 2024-2025 en deuxième année des classes préparatoires : MPI (Mathématiques, Physique et Informatique) , MP (Mathématiques et Physique), PC (Physique et Chimie), PSI (Physique et Sciences de l'Ingénieur), PT (Physique et Technologie), TSI (Technologie et Sciences Industrielles) ; ou être titulaire d'une licence en Informatique, Réseaux et Télécommunication ; Mathématiques, Physique, Sciences de l'ingénieur, ou d'un diplôme de niveau BAC+3 jugé équivalent ;
- être âgé de 25 ans au plus au 31 décembre 2025 ;

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport ;
- une photocopie de l'attestation de réussite BAC ou du diplôme admis en équivalence sur présentation de l'original ;
- une copie des bulletins de notes de 1ère année (pour les candidats issus des classes préparatoires) ;
- un certificat d'assiduité des années 2023-2024 et 2024-2025 (pour les candidats issus des classes préparatoires) ;

- un certificat de scolarité de l'année académique 2024-2025 (pour les candidats issus des classes préparatoires) ;
- une photocopie du diplôme ou de l'attestation de réussite de la Licence ou du diplôme admis en équivalence sur présentation de l'original ou du certificat de scolarité (pour les candidats issus du système LMD) ;
- une photocopie de l'attestation de reconnaissance du diplôme de la licence ou du diplôme admis en équivalence sur présentation de l'original délivrée par la Direction de l'Enseignement Supérieur (pour les candidats issus du système LMD) ;
- une quittance de droit d'inscription d'un montant de 20 000 FCFA (via TresorPay) ;
- une demande d'inscription (lettre manuscrite adressée au Directeur Général de l'ESATIC) ;
- une chemise à rabat.

Les préinscriptions en vue de faire acte de candidature se font en ligne sur le site web de l'ESATIC (www.esatic.ci) et seront ouvertes du mercredi 15 janvier au mardi 15 avril 2025 à 23h59 mn.

Les inscriptions physiques sont reçues au Secrétariat Général de l'ESATIC du lundi 10 mars au mercredi 30 avril 2025 à 12h00.

Pour tout renseignement complémentaire, consultez le site : www.esatic.ci

ou appelez au +225 27 21 21 81 00 / 07 79 78 38 34 / 05 66 41 32 42.

Fait à Abidjan, le 19 MARS 2025



Prof KONATE ADAMA